



*Usine Valaubia (Source : Veolia)*

# **Etude de la qualité de l'air autour de l'Usine de Valorisation Energétique Valaubia**

Présentation de la campagne de mesures 2024

## Contexte et objectifs de la campagne

ATMO Grand Est dispose d'une expertise avec des moyens techniques permettant d'accompagner une gestion des émissions de polluants dans l'atmosphère à long terme mais aussi à court terme en cohérence avec la stratégie nationale déclinée et renforcée à l'échelle territoriale et locale. Pour ce faire, l'association met à disposition des éléments de diagnostic permettant d'évaluer la qualité de l'air, les émissions de polluants et de gaz à effet de serre des territoires mais aussi d'estimer l'exposition des populations à une mauvaise qualité de l'air. Dans ce contexte, ATMO Grand Est apporte son expertise et participe à l'élaboration des plans d'actions des acteurs privés des secteurs émissifs. ATMO Grand Est réalise ainsi des campagnes de mesure en site de proximité industrielle.

En lien avec son Plan Régional de Surveillance de la Qualité de l'Air (PRSQA 2017-2021), ATMO Grand Est souhaite poursuivre le déploiement de la surveillance de la qualité de l'air à proximité des Unités de Valorisation Énergétique (UVE).

ATMO Grand Est a été sollicité pour surveiller les retombées atmosphériques à proximité de l'Usine de Valorisation Énergétique VEOLIA VALAUBIA, située à La Chapelle Saint-Luc, conformément à ce qui est prévu par l'arrêté préfectoral n°BEPC2018270-0001 du 27 septembre 2018 relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Dans le cadre du suivi de la qualité de l'air, ATMO Grand Est va effectuer des prélèvements pour déterminer les niveaux en :

- Métaux lourds dans les retombées atmosphérique totales et dans l'air ambiant : arsenic (As), cadmium (Cd), chrome (Cr), cobalt (Co), cuivre (Cu), nickel (Ni), plomb (Pb), manganèse (Mn), mercure (Hg), thallium (Tl), vanadium (V), l'antimoine (Sb) ;
- Dioxines et furanes (PCDD/FCDF) dans les retombées atmosphériques totales : 17 congénères les plus toxiques, avec une toxicité variable d'un congénère à l'autre
- Particules de diamètre inférieur à 10 µm (PM<sub>10</sub>) dans l'air ambiant

## Pourquoi mesurer les dioxines et furanes ?

**Dioxines et furanes** : Les émissions de dioxines proviennent de procédés industriels divers faisant intervenir la combustion incomplète de dérivés aromatiques chlorés ou impliquant la synthèse de dérivés chlorés (incinération des déchets, fonderie, métallurgie, sidérurgie, brûlage de câbles, fabrication d'herbicides et de pesticides, ...). La pratique de l'écobuage des végétaux et la combustion de bois pour le chauffage résidentiel sont également à l'origine d'émissions de dioxines. La formation de dioxines peut résulter également d'événements naturels comme les éruptions volcaniques et les feux de forêt.

Les dioxines sont des composés présentant une grande stabilité chimique, qui augmente avec le nombre d'atomes de chlore. Peu volatiles, elles sont dispersées dans l'atmosphère sous forme de très fines particules pouvant être transportées sur de longues distances par les courants atmosphériques. Peu solubles dans l'eau, elles ont en revanche une grande affinité pour les graisses. De ce fait, elles s'accumulent dans les tissus adipeux des animaux et des humains, notamment le lait. Elles se concentrent ainsi le long de la chaîne alimentaire et peuvent atteindre

des concentrations supérieures aux objectifs recommandés pour les humains, les animaux d'élevage et la faune.

Elles font parties des 19 Polluants Organiques Persistants (POP) recensés par la communauté internationale. Les POPs sont des composés organiques, d'origine anthropique essentiellement, particulièrement résistants à la dégradation, dont les caractéristiques entraînent une longue persistance dans l'environnement et un transport sur de longues distances. Ils sont présents dans tous les compartiments de l'écosystème et du fait de leurs caractéristiques toxiques, ces composés peuvent représenter une menace pour l'homme et l'environnement.

Une exposition à court terme à des teneurs élevées en dioxine peut être à l'origine de lésions cutanées, chloracné et formation de taches sombres sur la peau par exemple, ainsi que d'une altération de la fonction hépatique. Une exposition prolongée peut endommager le système immunitaire, perturber le développement du système nerveux, être à la source des troubles du système endocrinien et de la fonction de reproduction. La dioxine de Seveso est la seule dioxine reconnue cancérigène pour l'Homme, d'après le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC). Cependant, plusieurs autres dioxines sont reconnues comme étant tératogènes et induisant des baisses de la fertilité, ainsi que des troubles endocriniens.

### Moyens de mesure mis en place

Pour évaluer les polluants cités ci-dessus, ATMO Grand Est installe des jauges Owen pour récolter les retombées atmosphériques totales ainsi que des préleveurs automatiques pour prélever l'air ambiant. Cinq sites de prélèvement sont positionnés sous et en dehors du panache de l'usine de valorisation énergétique.



Préleveurs actifs Source : ATMO Grand Est)



Jauge Owen (Source : ATMO Grand Est)

### Durée de la campagne

Les prélèvements des retombées atmosphériques totales sont réalisés sur deux périodes de mesure d'un mois chacune. Pour les mesures dans l'air ambiant, les prélèvements se font sur deux semaines. L'analyse des prélèvements est réalisée par le laboratoire Micropolluants Technologies.

Un rapport sera réalisé après la fin de chaque campagne de mesure et seront consultables dans les publications sur le site d'ATMO Grand Est : [www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu).

## ATMO Grand Est

ATMO Grand Est est un organisme de surveillance et d'étude de la pollution atmosphérique dans la région Grand Est, agréé par le ministère de la Transition écologique et solidaire. ATMO Grand Est regroupe des représentants de l'Etat, des industriels, des collectivités locales et territoriales ainsi que des mouvements associatifs et personnalités qualifiées.

ATMO Grand Est affiche des missions tant réglementaires que collégiales, une vision intégrée pour ses champs d'intervention et les valeurs qui les animent :

- \* Des missions d'observatoire et de communication (dont la surveillance et l'information réglementaires), d'aide à la décision et d'amélioration des connaissances, toutes orientées vers l'action en résonance avec le plan national de surveillance de la qualité de l'air, avec comme finalité l'amélioration du capital atmosphérique vis-à-vis de ses impacts sur la santé et l'environnement.
- \* Un champ d'intervention en approche intégrée couvrant les compartiments chimiques et physiques de l'atmosphère extérieure et intérieure : depuis les sources d'émissions (polluants et gaz à effet de serre) et déterminants comme l'énergie, jusqu'à l'évaluation des actions en connaissances de causes des impacts sur la santé et l'environnement voire sur le social et l'économie.
- \* Une organisation responsable s'appuyant sur des valeurs professionnelles (efficacité des outils et valorisation de l'expertise, coopérations, etc.) et managériales (relations et conditions de travail) et se fondant sur des valeurs sociétales (intérêt collectif, collégialité, transparence, impartialité, dialogue respectueux avec et entre les parties prenantes, proximité avec le territoire, réduction des inégalités d'exposition avec protection des personnes vulnérables, etc.).

---

Retrouvez-nous sur notre site internet et notre page Facebook

Internet : [www.atmo-grandest.eu](http://www.atmo-grandest.eu)

Facebook : <https://www.facebook.com/atmograndest/>

---



**Air • Climat • Energie • Santé**

Espace Européen de l'Entreprise - 5 rue de Madrid - 67300 Schiltigheim  
Tél : 03 88 19 26 66 - Fax : 03 88 19 26 67 - [contact@atmo-grandest.eu](mailto:contact@atmo-grandest.eu)  
Siret 822 734 307 000 17 - APE 7120 B

**Association agréée de surveillance de la qualité de l'air**